

ses bijoux, de sa petite maison, de sa prébende (1). Madame de Genlis nous a raconté sa réception au chapitre noble d'Alix de Lyon, lorsqu'elle était tout enfant. Elle se peint en habit blanc, au milieu de toutes les chanoinesses, habillées à la façon du monde, avec des robes de soie noire sur des paniers, et de grandes manches d'hermine. Son *Credo* récité aux pieds du prêtre, le prêtre lui coupe une petite mèche de cheveux, et lui attache un petit morceau d'étoffe blanc et noir, long comme le doigt, et qu'on appelait un *mari*. Puis il lui passe au cou et à la taille une croix émaillée pendue à un cordon rouge et une ceinture faite d'un large ruban noir moiré. Et la voilà ainsi parée, toute fière, gonflée dans sa vanité de petite fille de sept ans quand on l'appelle du titre des chanoinesses : *Madame* ou *Comtesse* (2).

On le voit : il faut qu'à chaque pas l'historien dégage des préjugés, redemande aux faits, restitue à l'histoire l'aspect véritable, le caractère, la destination, les habitudes, les mœurs des communautés religieuses. Le roman a tout dénaturé, tout travesti : après avoir peuplé par des vœux forcés le couvent du dix-huitième siècle, ce couvent dont les transfuges sont accueillies et gardées par l'archevêque de Paris lui-même, le roman le remplit de scandales. Ce ne sont qu'histoires, ce ne sont qu'estampes où l'on voit une chaise de poste en arrêt la nuit au pied d'un jardin de couvent, ou bien une pensionnaire descendant une échelle au bas de laquelle l'attend l'amant, tandis que la femme de chambre est encore là-haut, à

(1) Mémoires secrets de la République des lettres, vol. 23.

(2) Mémoires de madame de Genlis, vol. 1.

cheval sur la crête du mur. Intrigues filées au parloir, amoureux déguisés en commissionnaires, remises de lettres en cachette, corruptions de sœurs converses qui ouvrent la grille, enlèvements de jeunes filles au milieu d'une prise d'habit à travers une foule tenue en respect par des pistolets, — ce sont les coups de théâtre ordinaires, les scènes qui se pressent dans ces pages à la Casanova. Il semble voir mise en action la morale de Bussy disant « qu'il fallait toujours enlever ; qu'on avait d'abord la fille, puis l'amitié des parents, et qu'après leur mort on avait encore leurs biens ».

Rien de plus faux, rien de plus contraire à la réalité des choses que ce point de vue : on compte au dix-huitième siècle les scandales des pensionnaires de couvent, et la liste n'a que quelques noms. Dans ce temps, où la femme mariée a si peu de défenses, la faute d'une jeune fille, et surtout d'une jeune fille bien née, est d'une rareté extraordinaire : elle n'est pas dans les mœurs ; Rousseau en fait la remarque, et il n'est pas seul à la faire. Puis l'enlèvement n'était pas un jeu : loin de là ; et ses conséquences avaient de quoi faire pâlir et faiblir les plus amoureux, les plus fous, les plus braves. N'était-ce pas un épouvantail pour les *agréables* les plus décidés que le terrible exemple de M. de la Roche-Courbon, condamné à avoir la tête tranchée après avoir enlevé en 1737 mademoiselle de Moras du couvent de Notre-Dame de la Consolation ? Sa mère mourait de chagrin, et lui-même en fuite, chassé de Sardaigne où il s'était réfugié près de son parent, M. de Sennecterre, ambassadeur de France, mourait misérablement (1).

(1) Le curé qui avait donné la bénédiction nuptiale, et qui un moment avait

Le grand couvent du dix-huitième siècle, après le couvent de Fontevrault (1), la maison d'éducation ordinaire des Filles de France, est le couvent de Panthémont, le couvent princier de la rue de Grenelle où s'élèvent les Altesses, où la plus haute noblesse met ses filles, espérant pour elles, de la camaraderie, de l'amitié commencée au couvent, quelque faveur, quelque grâce, quelque place de dame auprès de la princesse future. C'est ainsi que madame de Barbantane plaçait sa fille auprès de madame la duchesse de Bourbon pour qu'au sortir du couvent elle devînt dame d'honneur de la duchesse (2). Après ce couvent, qui est le monde, la cour elle-même en raccourci, et où la jeune fille, avec sa gouvernante et sa femme de chambre, mène une vie et reçoit une éducation particulières, vient un autre couvent affectionné par la noblesse, et peuplé de pensionnaires à grand nom : le couvent de la Présentation (3). Autour et au-dessous de ces deux grandes maisons, se rangent toutes les autres maisons religieuses recevant des pensionnaires, abbayes, communautés, couvents, répandus dans tout Paris, et dont chacun semble avoir sa spécialité et sa clientèle,

crain les galères, était condamné à l'amende honorable et au bannissement ; la fille de chambre qui avait accompagné mademoiselle de Moras était condamnée au fouet, à la fleur de lys, à neuf ans de bannissement. (Barbier, vol. 2.)

(1) A propos de l'éducation de Mesdames de France à Fontevrault, il y a une jolie anecdote qui peint, dans ce couvent, la toute-puissance de leurs caprices. Le maître de danse faisait répéter à madame Adélaïde un ballet qu'on nommait *ballet couleur de rose* ; la jeune princesse voulait qu'il s'appelât le *menuet bleu* et ne voulait prendre sa leçon qu'à cette condition. Le maître disait rose, la princesse en frappant du pied répétait bleu : l'affaire devenait grave ; on assembla la communauté, qui d'un commun accord décida que le menuet serait débaptisé et que le menuet s'appellerait le menuet bleu. (Madame Campan, vol. 1.)

(2) Mémoires de madame de Genlis, vol. 2.

(3) Lettres de la marquise du Deffand. Paris, 1812, vol. 1.

l'habitude de recevoir les filles d'un quartier de la capitale ou d'un ordre de l'État (1). Prenons l'exemple des dames de Sainte-Marie de la rue Saint-Jacques : la haute magistrature et la grande finance semblent avoir fait choix pour leurs enfants de cette maison, moins relevée que Panthémont ou la Présentation, mais tenue pourtant par le public en grande considération et renommée pour la supériorité de ses études (2).

Discipline, formes d'éducation, régime intérieur, toute la règle de ces couvents n'est qu'une imitation, parfois un relâchement de la règle de Saint-Cyr. Partout se retrouve l'inspiration, l'esprit de cette maison modèle, la trace de ses divisions en quatre classes distinguées, selon les âges, par des rubans bleus, jaunes, verts et rouges. Partout c'est une éducation flottant entre la mondanité et le renoncement, entre la retraite et les talents du siècle, une éducation qui va de Dieu à un maître d'agrément, de la méditation à une leçon de révérence ; et ne la dirait-on pas figurée par ce costume des pensionnaires montrant à moitié une religieuse, à moitié une femme ? La jupe et le manteau sont d'étamine brune du Mans, mais la robe a un corps de baleine ; sur la tête, c'est une toile blanche, mais cette toile a de la dentelle.

(1) Dans l'*État de la ville de Paris*, en 1757, nous trouvons le prix des pensions dans les couvents de Paris ; elles vont de 400 à 600 livres, mais il y avait la femme de chambre à payer, qui était de trois cents livres, outre le trousseau, le lit et la commode dans quelques couvents ; l'éclairage et le chauffage n'étaient pas compris, et dans tous, le blanchissage du linge fin était à la charge des parents. Tous avaient la pension ordinaire et extraordinaire ; à Panthémont, le plus cher de tous, la pension ordinaire était de 600 livres, la pension extraordinaire de 800 livres. A la fin du siècle, Thierry dit que la pension ordinaire était de 800 livres, et de 1,000 livres pour les pensionnaires admises à la table de madame l'abbesse.

(2) Lettres inédites de d'Aguesseau. Paris, 1823, vol. 2.

Il est bien commandé à la coiffure d'avoir un air de simplicité et de modestie : mais il n'est pas défendu de l'arranger à la mode du temps (1).

Douces et heureuses éducations, que ces éducations de couvent, sans cesse égayées, affranchies de jour en jour des sévérités et des tristesses du cloître, tournées peu à peu presque uniquement vers le monde et vers tout ce qui forme les grâces et les charmes de la femme pour la société ! On voit souvent, dans le dix-huitième siècle, des femmes se retourner vers ce commencement de leur vie, comme vers un souvenir où l'on respire un bonheur d'enfance. La continuation des études commencées à la maison, la venue des maîtres, les leçons de danse, de chant, de musique, c'était l'occupation et le travail de ces journées de couvent, dont tant de fêtes interrompaient la monotonie, dont tant d'espiègleries abrégèrent la longueur. L'on brodait, l'on tricota même; ou bien l'on jouait à quelque ouvrage de ménage, l'on mettait les mains à une friandise, l'on s'amusait à faire quelque gâteau de couvent pareil à ces pains de citron que les enfants envoyaient de certains jours à leurs parents (2). De temps en temps arrivaient de belles récompenses, comme la permission d'aller à la messe de minuit, accordée aux petites filles bien sages, et leur donnant rang parmi les grandes. Et s'il fallait punir, les sœurs inventaient quelque-une de ces grandes punitions avec lesquelles elles ôtaient si bien à mademoiselle de Raffeteau, lorsqu'elle tombait en faute, l'envie d'y retomber.

(1) Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs, par Hurlaut et Magny. Paris, 1779, vol. 2.

(2) Lettres inédites de d'Aguesseau, vol. 2.

Il s'agissait d'une paralytique que la mère de cette jeune personne avait recueillie, et dont elle avait à sa mort laissé le soin à sa fille; cette pauvre femme était amenée une fois par semaine, en chaise à porteur, au parloir extérieur, et la jeune fille se faisait une joie de la peigner, de la laver, de lui couper les ongles. Les jours où l'on était mécontent de mademoiselle de Raffeteau au couvent, on ne lui permettait pas le plaisir de cet acte de charité (1) : on mettait son cœur en pénitence.

Cette éducation des filles dans les couvents a été, au dix-huitième siècle même, l'objet de bien des attaques. Qu'était-elle pourtant en deux mots? L'éducation même ainsi résumée par le bon sens d'une femme du temps : « De l'instruction religieuse, des talents analogues à l'état de femme qui doit être dans le monde, y tenir un état, fut-ce même un ménage (2); » tels sont les moyens indiqués par madame de Créqui pour bien élever une fille, et c'est la justification même de l'éducation du couvent, de cette école d'où sortiront tant de femmes dont le siècle dira « qu'elles savaient tout sans avoir rien appris ».

Le vice de ces éducations conventuelles n'était point dans les leçons du couvent. Il n'était point, comme on l'a tant de fois répété, dans l'insuffisance de l'instruction ou dans l'inaptitude des sœurs à former la femme aux devoirs sociaux. Il était dans la séparation de la fille et de la mère, dans cette retraite loin du monde où les bruits du monde apportaient leurs tentations. La jeune fille, enlevée toute jeune à cette vie brillante de la

(1) Mémoires de madame de Genlis, vol. 2.

(2) Lettres inédites de la marquise de Créqui à Senac de Meilhan, publiées par Édouard Fournier. Potier, 1856.

maison paternelle aperçue comme dans un rêve d'enfance, emportait au couvent l'image de ce salon, de ces fêtes dont l'éclat lui revenait dans un songe. Du calme et du silence qui l'entouraient, elle s'échappait, elle s'élançait vers ses souvenirs et ses désirs. Son imagination travaillait et prenait feu sur tout ce qu'elle saisissait du dehors, sur tout ce qu'elle devinait. Les choses entrevues dans une sortie, les plaisirs, les hommages des hommes aux femmes, passaient et repassaient dans sa tête, grandissaient dans sa pensée, irritaient ses impatiences, agitaient ses nuits. Élevée dans la maison de ses parents, la facilité de ces plaisirs, la vue journalière et l'habitude du monde, eussent bien vite apaisé ces curiosités et ces ardeurs que parmi les jeunes femmes du dix-huitième siècle celles-là faisaient éclater le plus follement qui sortaient du couvent (1).

Généralement le mariage de la jeune fille se faisait presque immédiatement au sortir du couvent, avec un mari accepté et agréé par la famille. Car le mariage était avant tout une affaire de famille, un arrangement au gré des parents, que décidaient des considérations de position et d'argent, des convenances de rang et de fortune. Le choix était fait d'avance pour la jeune personne, qui n'était pas consultée, qui apprenait seulement qu'on allait la marier très-prochainement par l'occupation où toute la maison était d'elle, par le mouvement des marchandes, des tailleurs, par l'encombrement des pièces

(1) *Les Parisiennes. Neufchâtel, 1787, vol. II. (Les Nouvelles mariées.)*

d'étoffe, des fleurs, des dentelles apportées, par le travail des couturières à son trousseau. De la cour qui lui était faite, de l'amabilité que dépensait un jeune mari pour sa fiancée, nous avons, dans les comédies, le ton léger, l'impertinence cavalière et pressée d'en finir. « Ah ! remerciez-moi, — dit-il, — vous êtes charmante, et je n'en dis presque rien... La parure la mieux entendue... Vous avez là de la dentelle d'un goût qui, ce me semble... Passez-moi l'éloge de la dentelle... Quand nous marieront-on ? (1) » Et encore Mercier accuse-t-il d'une grosse illusion ou plutôt d'un impudent mensonge historique les auteurs comiques du temps pour montrer sur le théâtre une cour, si peu filée qu'elle soit, faite par l'homme à la jeune fille qu'il doit épouser, quand chacun sait que les filles de la noblesse et même celles de la haute bourgeoisie restent au couvent jusqu'au mariage et n'en sortent que pour épouser. Au reste sur le train expéditif des unions du temps, sur leur mode d'arrangement et de conclusion entre les grands parents, sur le peu de part qu'y avaient les goûts ou les répugnances de la jeune fille, il existe un curieux document, parlant comme une scène, vif comme un tableau, et qui va nous donner une idée complète de la façon dont le mari était présenté à sa future femme, et du temps qu'on laissait à celle-ci pour le connaître, l'aimer et se faire aimer : c'est le récit du mariage de madame d'Houdetot.

M. de Rinvillle est venu proposer à M. de Bellegarde un mari pour sa fille Mimi, dans la personne d'un de ses arrière-cousins que l'on dit être un très-bon sujet. Comme

(1) Théâtre de Marivaux. *Le Petit-Maitre corrigé.*

M. de Bellegarde est un excellent père et qu'il veut avant tout que le jeune homme « plaise à sa fille », — c'était une phrase qui se disait, — on prend jour; et Mimi ayant été bien prévenue, parce qu'elle a l'habitude de ne jamais faire attention à personne, l'on va dîner chez madame de Rinville, où l'on trouve tous les Rinville et tous les d'Houdetot du monde. Tout d'abord la marquise d'Houdetot embrasse toute la famille Bellegarde. On se met à table, Mimi est à côté du jeune d'Houdetot, M. de Rinville et la marquise d'Houdetot s'emparent de M. de Bellegarde; et au dessert on cause tout haut mariage. Le café pris, les domestiques sortis : « Tenez ! — dit bravement le vieux M. de Rinville, — nous sommes ici en famille, ne traitons pas cela avec tant de mystère. Il ne s'agit que d'un oui ou d'un non. Mon fils vous convient-il? Oui ou non; et à votre fille oui ou non de même, voilà l'*item*. Notre jeune comte est déjà amoureux; votre fille n'a qu'à voir s'il ne lui déplaît pas, qu'elle le dise... Prononcez, ma filleule. » Là-dessus, Mimi rougit. Et madame d'Esclavelles cherchant à arrêter les choses, demandant qu'on laisse le temps de respirer : « Oui, reprend M. de Rinville, il vaut mieux traiter d'abord les articles; et les jeunes gens pendant ce temps causeront ensemble. — C'est bien dit, c'est bien dit. » L'on passe, sur ce mot, dans un coin du salon. Et voilà M. de Rinville annonçant que le marquis d'Houdetot donne à son fils 18,000 livres de rentes en Normandie, et la compagnie de cavalerie qu'il lui a achetée l'année d'avant; voilà la marquise d'Houdetot qui donne « ses diamants qui sont beaux et tant qu'il y en aura ». M. de Bellegarde riposte en promettant 300,000 livres pour dot, et sa part

de succession. Et l'on se lève en disant : « Nous voilà tous d'accord. Signons le contrat ce soir. Nous ferons publier les bans dimanche; nous aurons dispense des autres, et nous ferons la noce lundi. » Chose dite, chose faite. En passant, l'on disait au notaire le projet de contrat, on allait faire part du mariage à toute la famille, et l'on retombait chez M. de Bellegarde, où le soir même, au milieu du froid et de la gêne de ces deux familles entièrement inconnues l'une à l'autre, l'on signait les *articles*. Pendant la lecture, la marquise d'Houdetot remettait à mademoiselle de Bellegarde comme présent de noces deux écrins de diamants dont la valeur restait en blanc dans le contrat, faute d'avoir eu le temps d'en faire l'estimation. Tout le monde signait; on se mettait à table, et le jour de la noce était fixé au lundi suivant (1).

A cette union improvisée qui nous représente si nettement le mariage du dix-huitième siècle, mademoiselle de Bellegarde n'opposait pas plus de résistance que les autres jeunes filles du temps. Elle s'y laissait aller, elle s'y prêtait complaisamment comme elles. La grande jeunesse, l'enfance presque, l'âge sans forces et sans volonté où l'on mariait les jeunes filles, l'affection sévère, la tendresse sans épanchement, sans familiarité, qu'elles trouvaient auprès de leurs mères, la crainte de rentrer au couvent, les pliaient à la docilité, les décidaient à un consentement de premier mouvement et qu'enlevait la présentation. D'ailleurs c'était le mariage, et non le mari, qui leur souriait, qui les séduisait, qui

(1) Mémoires et correspondance de madame d'Épinay. Paris, 1818, vol. 1.

faisait leur désir et leur rêve. Elles acceptaient l'homme pour l'état qu'il allait leur donner, pour la vie qu'il devait leur ouvrir, pour le luxe et les coquetteries qu'il devait leur permettre. Et cette même madame d'Houdetot l'avouera un jour, un jour qu'elle sera un peu grise du vin bu par son voisin de table Diderot; elle laissera échapper la pensée de la jeune fille et son secret dans cette confession naïve : « Je me mariaï pour aller dans le monde, et voir le bal, la promenade, l'opéra et le comédie (1)... » Une autre femme, madame de Puisieux, répétera cette confession de madame d'Houdetot en convenant que devant la tentation d'une berline bien dorée, d'une belle livrée, de beaux diamants, de jolis chevaux, elle aurait épousé l'homme le moins aimable pour avoir la berline, les diamants, mettre du rouge et des mules (2).

A l'église retentissait une ou deux fois : « *Il y a promesse de mariage entre Haut et Puissant Seigneur... et Haute et Puissante Demoiselle... fille mineure de cette paroisse* (3)... » tandis que la gravure du temps, appelée à encadrer d'un peu de poésie tous les actes de la vie, dessinait en haut de l'invitation à la bénédiction nuptiale les deux époux agenouillés en tunique aux pieds de l'Hymen, et le Temps enchaîné par des guirlandes de roses, désarmé de sa faux posée sur une corne d'abondance (4).

(1) Mémoires, correspondance et ouvrages inédits de Diderot. Paris, 1841, vol. 1.

(2) Conseils à une amie par madame de P... Paris, 1749.

(3) Mémoires de la République des lettres, vol. 26.

(4) La Bibliothèque impériale (Cabinet des estampes) a conservé les deux premiers billets imprimés envoyés à Paris en 1734 pour annoncer une célébra-

Arrivait la veille du mariage. La famille et les amis venaient visiter, admirer, critiquer la corbeille (1) à laquelle rien ne manquait que la bourse, remise à la fiancée, comme nous le voyons par une gravure d'Eisen, dans un joli sac, et de la main à la main, par le fiancé après la cérémonie du contrat (2). Le jour de la célébration du mariage, la mariée, grandement décolletée, ayant des mouches, du rouge, et la fleur d'oranger, vêtue d'une robe d'étoffe d'argent garnie de nacre et de brillants, portant des souliers de même étoffe, avec des rosettes à diamants (3), était conduite par deux chevaliers de main. L'annonce du départ pour l'église l'avait arrachée à son miroir; « elle entrait dans le temple; elle perçait un amas de peuple qui retentissait de ses louanges et dont elle ne perdait pas une syllabe; elle prononçait un *oui* dont elle ne sentait ni la force ni les obligations (4). » Parfois pour étaler plus de magnificence, on choisissait par vanité la nuit pour cette célébration. Le mariage avait lieu, comme celui de la fille de Samuel Bernard avec le président Molé dans l'église Saint-Eustache, à une messe de minuit, éclairée de lustres, de girandoles, de bras, de six cents bougies, — une messe qui faisait tenir cent hommes du guet au portail (5).

tion de mariage. Ce sont les billets de madame de Pons, et de la marquise de Castellane. Jusque là, dit Maurepas, on donnait avis aux parents par une visite, ou par un billet manuscrit.

(1) Adèle et Théodore, ou lettres sur l'éducation. Paris, 1782.

(2) *L'Accord du Mariage* par Eisen, gravé par Gaillard.

(3) Les Contemporaines, ou Aventures des plus jolies femmes de l'âge présent, 1780, vol. VI.

(4) Les Nouvelles femmes. Genève, 1761.

(5) Journal historique de Barbier, vol. II.

A l'issue de la messe de jour, les deux familles se réunissaient dans un grand repas, où la plaisanterie du temps assez vive, salée d'un reste de gaieté gauloise, jouait assez brutalement avec la pudeur de la mariée. Là aussi la poésie se répandait en épithalames dont les meilleurs allaient prendre place dans les *Mercures*, les *Nouvelles secrètes*. Puis d'ordinaire, les époux prenaient congé : car il était d'usage d'aller consommer le mariage dans une terre. La mariée, c'était encore une habitude assez suivie, embrassait chaque femme conviée à sa noce, lui donnait un sac et un éventail ; et cela fait, partait avec son mari (1).

Au delà de ce moment, en tout autre temps, l'histoire et les documents s'arrêteraient. Mais l'art du dix-huitième siècle n'est-il pas un art indiscret par excellence qui ne respecte point de mystère dans la vie de la femme, et qui semble n'avoir jamais trouvé de porte fermée dans un appartement ? Il ne nous fera pas grâce du coucher de la mariée (2) ; et voici dans une jolie gouache, la jeune femme en déshabillé de nuit, un genou sur la couche entr'ouverte, les yeux baignés de pleurs : son mari à ses genoux, à ses pieds, semble l'implorer ; une suivante la soutient et l'encourage, pendant qu'une autre chambrière tient l'éteignoir levé sur les bougies des bras de la glace (3). Qu'on se rassure pourtant : le

(1) Mémoires de madame de Genlis, vol. II.

(2) Dans le grand, le très-grand monde, peut-être seulement chez les princes, un usage conservé de l'ancienne galanterie exigeait du marié qu'il n'entrât dans le lit de sa femme que le corps complètement épilé ; c'est ainsi que M. le duc d'Orléans, au témoignage de M. de Valencay qui lui donna la chemise, se présenta dans le lit de madame de Montesson. Mémoires du règne de Louis XVI, vol. 2.

(3) Le *Coucher de la Mariée*, peint par Baudoin, gravé par Moreau.

peintre a un peu arrangé la scène pour le dramatique et l'effet. Diderot rendra la vérité au tableau en ne prêtant à l'innocence qu'une seule larme, en la montrant, lorsqu'elle va vers le lit nuptial, sans femmes de chambre, n'ayant point la honte de rougir devant son sexe, soutenue seulement par la Nuit (1).

Le séjour des époux à la campagne était court. La femme revenait vite à Paris. Mille choses l'y appelaient. Elle avait à rendre ses visites, à prendre possession de sa position, à jouir de ses nouveaux droits. Elle était impatiente de faire voir « son bouquet et son chapeau de nouvelle mariée » à l'Opéra. La coutume, à Paris, dans le grand monde, obligeait presque une jeune femme à ne pas laisser passer la semaine de son mariage sans se montrer à l'Opéra avec tous ses diamants (2). Il y avait même un jour choisi pour y paraître, le vendredi, et une loge spéciale affectée aux mariés titrés et de condition, la première loge du côté de la reine. Puis, avant tout, l'impatience était vive chez la femme d'être présentée à la cour.

La présentation, quelle grande affaire ! Elle avait pour la femme l'importance d'une consécration sociale. Elle lui donnait sa place, elle la faisait asseoir dans le monde, à son rang ; elle la sortait de cette situation douteuse, équivoque même aux yeux de la cour, de cette demi-existence des femmes non présentées et n'ayant point eu ce rayon de Versailles qui semblait tirer la femme des limbes. Et quel jour solennel, le jour de la présentation ! Madame de Genlis nous en a gardé toute l'his-

(1) Œuvres de Diderot. Salons d'exposition de 1767. Belin, 1818.

(2) Journal historique de Barbier, vol. III.